L'hon. M. Jamieson: Je n'ai pas la date exacte ici, mais c'était manifestement avant le 28 janvier 1971, et si les députés ont raison en disant que mon ministère est assez lent en ces matières, ce que je nie, c'était évidemment à la fin de 1970.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LES DEMANDES DU QUÉBEC CONCERNANT DES TRAVAUX CONNEXES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports dirait-il si une demande a été reçue de la province de Québec concernant un projet de barrage ou quelque autre projet connexe?

Une voix: Faites attention à votre langage.

L'hon. M. Stanfield: Ne dites pas «dam».

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je dirai, pour éviter de tomber dans le même piège, que je ne pense pas qu'une demande concernant quelque projet que ce soit ait été faite, mais nous revoyons la question, le premier ministre l'ayant signalée à mon bureau ce matin.

LE TRANSPORT AÉRIEN

LES PERTES DES CLIENTS DE LA CHARTER FLIGHT INFORMATION SERVICES

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Étant donné l'échec financier de la firme torontoise de nolisement aérien appelée Charter Flight Information Services, qui entraîne pour de nombreux clients la perte de leurs dépôts, quelles mesures le ministre prendra-t-il pour le remboursement des dépôts aux clients et quelle protection les voyageurs ont-ils en pareils cas?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je devrai tenir le détail de cette question pour préavis. Bien entendu, les clients sont protégés si le transporteur a un permis de la Commission canadienne des transports, mais j'ignore les particularités dans ce cas-ci.

LES POSTES

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS SYNDICALES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné que le contrat conclu avec le syndicat des postiers est presque expiré—je crois que sa date d'expiration est le 27 ou le 29 mars—le président du Conseil du Trésor est-il en mesure de nous dire où en sont

les négociations et s'il espère qu'un accord interviendra prochainement?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué au député tant à la Chambre qu'au comité que je ne pense pas utile de discuter des négociations ni de les conduire en public. C'est pourquoi je résisterai à la tentation d'en faire rapport. J'espère que nous parviendrons à une entente avant la date d'expiration du contrat.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA LIMITATION DES GRÈVES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Étant donné que le président du Conseil du Trésor a accepté comme politique de limiter les grèves dans la Fonction publique plutôt que de supprimer le droit de grève, peut-il nous dire quand il déposera les documents exposant sa politique et ses projets et si cette politique découlera du rapport Bryden?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention et, en fait, je n'espère pas communiquer à la Chambre une politique, comme le pense le député, visant à limiter les grèves. Je ne comprends pas très bien. En ce qui concerne le rapport Bryden, je pense que le leader du gouvernement en a déjà fait mention précédemment.

M. Alexander: Une question supplémentaire . . .

M. l'Orαteur: Le député désire poser une question supplémentaire mais s'il regarde autour de lui il s'apercevra que de nombreux autes députés désirent poser des questions et le temps va nous manquer. Pour le moment la présidence cède la parole au député de Richmond.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, Avec l'indulgence de la présidence, peut-être pourrions-nous régler la question au sujet de ce que j'essayais d'exposer.

M. l'Orateur: Ce n'est pas un rappel au Règlement. C'est à la présidence de décider quand elle doit céder la parole à un autre député et je l'ai cédée au député de Richmond. Toutefois, comme je veux me montrer juste à l'endroit du député de Hamilton-Ouest, je reviendrai à lui avant la fin de la période des questions.

L'INDUSTRIE

LA CHAUSSURE—LES MESURES VISANT À CONTRER LES MAUVAIS EFFETS DE L'IMPORTATION

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.